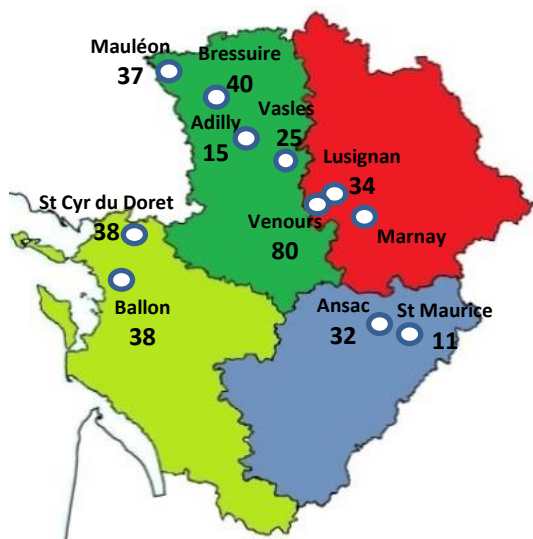
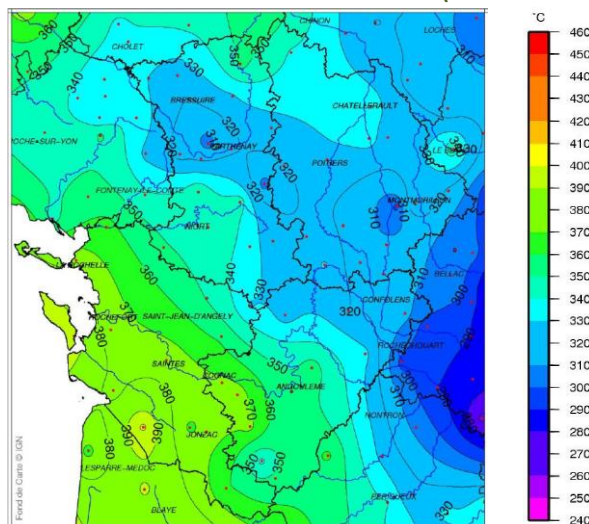


De bonnes conditions pour continuer le déprimage

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 13 mars 2022)

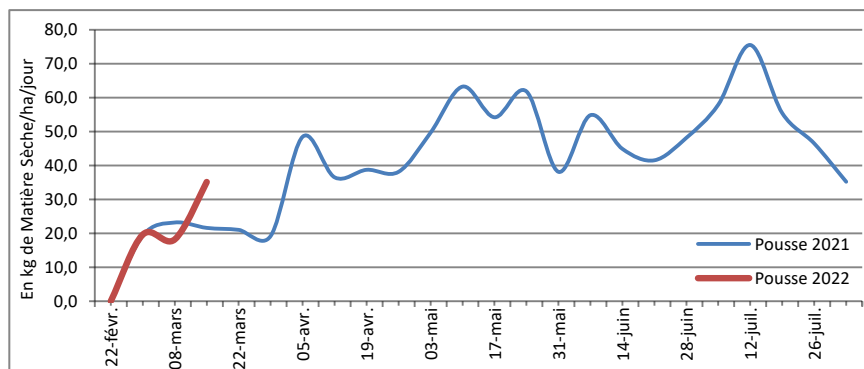


CONSEIL PATURAGE

La faible pluviométrie ainsi que les températures basses ont limité le démarrage de la pousse de l'herbe pour certaines prairies comme celles implantées depuis plusieurs années. Ces conditions météorologiques permettent cependant de continuer le déprimage sur de nombreuses parcelles grâce à une bonne portance. Attention, pour les prairies de fond il faut encore patienter avant la mise à l'herbe et leur laisser le temps de se réessuyer. Dans un contexte de pousse de l'herbe encore timide sur certaines zones, il faut veiller à ne pas surpâturer pour ne pas impacter la repousse (hauteur du talon de la botte). De même, pour les prairies atteignant plus de 13 cm (hauteur mi mollet), il est préférable de prévoir une fauche avant d'y mettre des animaux afin de limiter le gaspillage.

CONSEIL FAUCHE

Avec des conditions de portance acceptables, les premières fauches peuvent être envisagées sur les parcelles non accessibles par les animaux. Les quantités sont souvent faibles mais ce déprimage permettra la récolte d'une seconde coupe de qualité plus volumineuse. De plus, après une première exploitation en fauche ou en pâture de sa prairie, un apport d'azote peut être envisagé afin de booster les graminées. Attention cependant à la composition de sa prairie afin de ne pas pénaliser les légumineuses et notamment les trèfles fortement présents en ce début de printemps sur les prairies multi-espèces.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares /UGB	30 ares / UGB	40 ares /UGB	50 ares/UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	45%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Emmanuel Sainson (86) 06 58 59 74 20 - Pauline Gauthier (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Partenaires :

